



Déclaration des plus-values en report d'imposition en 2020

Abréviations : CGI = Code Général des Impôts ; IR : Impôt sur le revenu, IS : Impôt sur les sociétés, PV : plus-values, CEHR : Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

- Opération bénéficiant du report d'imposition :
 - apport de titres à une société soumise à l'IS contrôlée par l'apporteur (art. 150-0 B ter du CGI) ;
 - perception d'un complément de prix afférent à des titres dont la plus-value a bénéficié du report d'imposition de l'ancien article 150-0 D bis du CGI ;
- Gains d'apport de créances représentatives d'un complément de prix à recevoir en exécution d'une clause d'indexation ;
- Expiration des reports d'imposition ;
- Opérations bénéficiant de la prorogation du report d'imposition sur demande :
 - réinvestissement de titres dans une société ;
 - États de suivi des plus-values en report d'imposition

1 VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE

Nom ou dénomination			
Prénom(s)		N° SIRET	
Adresse			

2 COMPLÉMENT DE PRIX AFFÉRENT À DES TITRES DONT LA PLUS-VALUE A BÉNÉFICIÉ DU REPORT D'IMPOSITION DE L'ARTICLE 150-0 D BIS

200	Désignation de la société dont les titres sont le support de la clause de complément de prix			
	TITRES A			
	TITRES B			
	TITRES C			
201	Date de cession des titres à l'origine du complément de prix	TITRES A	TITRES B	TITRES C
202	Date de perception du complément de prix			
203	Montant du complément de prix perçu			
204	Total des compléments de prix : à reporter ligne 931 et ligne 1302 de la 2074			=

210 DEMANDE DU REPORT D'IMPOSITION DU COMPLÉMENT DE PRIX : Cochez la case

Je demande expressément à bénéficier du report d'imposition pour le(s) complément(s) de prix reçu(s) en exécution d'une clause d'indexation afférent(s) à des titres ou droits cédés dont la plus-value a bénéficié du report d'imposition dans les conditions prévues à l'article 150-0 D bis du CGI dans sa rédaction en vigueur du 30.12.11 au 31.12.13.

Date et signature _____



3 REPORT D'IMPOSITION DES PLUS-VALUES D'APPORT À UNE SOCIÉTÉ À L'IS CONTRÔLÉE PAR L'APPORTEUR (ART. 150-0 B TER DU CGI)

300	Désignation des valeurs mobilières, titres ou droits apportés	Désignation de la société à l'IS bénéficiaire de l'apport et pourcentage de votre détention du capital		
	TITRES A			
	TITRES B			
	TITRES C			
		TITRES A	TITRES B	TITRES C
301	Date de l'apport			
302	Nombre de titres apportés			
303	Nombre de titres reçus			
305	Valeur globale des titres apportés <i>cf. notice</i>			
306	Frais liés à l'apport			
307	Montant net: ligne 305 – ligne 306			
309	Prix ou valeur unitaire d'acquisition <i>cf. notice</i>			
310	Prix ou valeur globale d'acquisition <i>cf. notice</i>			
311	Frais d'acquisition			
312	Prix de revient: ligne 310 + ligne 311			
313	Plus-value: ligne 307 – ligne 312			
	A. Si absence de soulte: à reporter ligne 321			
315	B. Si soulte reçue lors de l'apport, montant:			
	Cas B1: la ligne 313 est inférieure ou égale à la ligne 315			
316	Plus-value imposable = report de la ligne 313		+	+
317	Total des plus-values imposables: à reporter ligne 926			=
	Cas B2: la ligne 313 est supérieure à la ligne 315			
318	Plus-value imposable = report de la ligne 315		+	+
319	Total des plus-values imposables: à reporter ligne 926			=
320	Plus-value en report = ligne 313 - ligne 315			
321	Total des plus-values en report: report ligne 313 ou 320 si remplie À reporter sur la 2042C ligne 3WH et sur la 2074 ligne 1301			=
	En cas d'option pour le barème progressif: remplir les lignes 322 à 325			
322	Abattement pour durée de détention de droit commun <i>cf. notice</i>			
323	Abattement pour durée de détention renforcé <i>cf. notice</i>			
324	Plus-value après abattement: lignes (313–322–323) ou lignes (320–322–323)		+	+
325	Total à reporter sur la 2042C ligne 3WG			=
326	<i>En cas de nouvel apport de titres reçus en contrepartie d'un apport soumis au report d'imposition de l'article 150-0 B ter</i>			
327	Rappel de la date d'apport <i>cf. notice</i>			
328	Plus-value maintenue en report attachée aux titres apportés <i>cf. notice</i>			
330	Acquisition par donation de titres grevés d'un report d'imposition prévu à l'article 150-0 B ter			
	Identité du donateur	Désignation de la société dont les titres sont acquis par donation		
	TITRES A			
	TITRES B			
	TITRES C			
		TITRES A	TITRES B	TITRES C
332	Date de la transmission par donation			
333	Nombre de titres acquis par donation			
334	Plus-value en report d'imposition correspondante aux titres acquis			
335	Frais afférent à l'acquisition à titre gratuit			
336	Plus-value en report d'imposition transférée: ligne 334 – ligne 335			
337	Total à reporter sur la 2042C ligne 3WH et sur la 2074 ligne 1301			=

N'oubliez pas de remplir également le cadre 7 "État de suivi" de cette déclaration



4 VOS GAINS D'APPORT DE CRÉANCES REPRÉSENTATIVES D'UN COMPLÉMENT DE PRIX À RECEVOIR EN EXÉCUTION D'UNE CLAUSE D'INDEXATION : IMPOSITION IMMÉDIATE OU MISE EN REPORT ET EXPIRATION DU REPORT

400 VOS GAINS D'APPORT DE L'ANNÉE

401 Dénomination et adresse de la société dont l'activité est le support de la clause de complément de prix

TITRES A	
TITRES B	
TITRES C	

402 Dénomination et adresse de la société bénéficiaire de l'apport de la créance

TITRES A	
TITRES B	
TITRES C	

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
404 Date de l'apport			
405 Fonctions exercées dans la société support de la clause			
406 Calcul du montant du gain d'apport			
407 Prix de cession			
408 Prix ou valeur d'acquisition			
409 Montant du gain d'apport (ligne 407 - ligne 408)			
410 Titres pour lesquels vous demandez le report de vos gains d'apport			
411 A. Si soulte reçue lors de l'apport : détermination du gain imposable immédiatement cf. notice			
412 Gains d'apport dont le report est demandé (montants ligne 409 si ligne 410 cochée)			
413 Montant de la soulte reçue lors de l'apport			
Cas n° 1 : la ligne 412 est supérieure à la ligne 413			
414 Gain imposable = report de la ligne 413		+	+
415 Total des gains imposables : à reporter ligne 909			=
Cas n° 2 : la ligne 412 est inférieure ou égale à la ligne 413			
416 Gain imposable = report de la ligne 412		+	+
417 Total des gains imposables : à reporter ligne 909			=
418 Gains d'apport reportés (cas n°1 uniquement) : lignes (412 - 413)		+	+
419 Total à reporter ligne 1303 de la 2074			=
420 B. Si absence de soulte reçue lors de l'apport: report de la ligne 412		+	+
421 Total à reporter ligne 1303 de la 2074			=
422 Gains taxables de l'année (montants ligne 409 si ligne 410 non cochée)		+	+
423 Total à reporter ligne 431			=

425 VOS GAINS D'APPORT DEVENUS TAXABLES PAR EXPIRATION TOTALE OU PARTIELLE DU REPORT ANTÉRIEUREMENT DEMANDÉ

426 Gains d'apport devenus imposables cf. notice : à reporter ligne 431

N'oubliez pas de diminuer corrélativement le montant figurant dans la case 8UT de votre déclaration 2042 de ce montant

430 RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS DE TAXATION DE L'ANNÉE

431 Gains imposables : ligne 423 + ligne 426 : à reporter ligne 908 de la 2074



5 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION : IMPOSITION DES PLUS-VALUES

Si vous manquez de place sur cet imprimé, joignez un papier libre établi sur le même modèle

500 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION CONSÉCUTIFS À UN RÉINVESTISSEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ D'UNE FRACTION DE LA PLUS-VALUE NETTE DES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX (ARTICLE 150-0 D BIS DU CGI)

501 Rappel de la désignation de la société dont le produit de cession des titres a permis le réinvestissement

TITRES A

TITRES B

TITRES C

502 Désignation de la société ayant bénéficié du réinvestissement et dont les titres font l'objet d'un événement

TITRES A

TITRES B

TITRES C

503 Désignation de la société dont les titres ont été reçus lors de l'échange si vous demandez la prorogation du report d'imposition à la suite de cet échange

TITRES A

TITRES B

TITRES C

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
504 Date de l'opération de réinvestissement			
505 Nombre total de titres reçus en contrepartie du/des réinvestissement(s)			
506 Date de l'événement entraînant l'expiration du report d'imposition			
507 Nature de l'événement entraînant l'expiration du report d'imposition			
508 Montant de la plus-value brute en report avant l'événement			
509 Nombre de titres concernés par l'événement			
510 Nombre de titres détenus avant l'événement			
511 Montant de la plus-value concernée par l'événement [508 x (509/510)]			
512 En cas d'échange, titres pour lesquels vous demandez expressément la prorogation du report d'imposition de la plus-value	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
513 Plus-value brute en report devenue imposable (ligne 511 si ligne 512 non cochée)		+	+
514 Total des plus-values imposables : à reporter ligne 932 de la 2074			=
515 Plus-value restant en report : (I.508 - I.513) ou montants de la ligne 508 si ligne 512 cochée <i>N'oubliez-pas de remplir le cadre 7</i>			

516 PLUS-VALUES EN REPORT DEVENUES IMPOSABLES CALCULÉES PAR UNE PERSONNE INTERPOSÉE (PI)

517 Nom et adresse de la personne interposée

PLUS-VALUE A

PLUS-VALUE B

PLUS-VALUE C

	PV A	PV B	PV C
518 Plus-value calculée		+	+
519 Total à reporter ligne 932 de la 2074			=



540 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION CONSÉCUTIFS À UN ÉCHANGE DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE DROITS SOCIAUX RÉALISÉ AVANT LE 1.1.2000

541 Désignation de la société ou du FCP dont les titres ont été échangés

TITRES A

TITRES B

TITRES C

542 Désignation de la société ou de la SICAV dont les titres ont été reçus lors de l'échange

TITRES A

TITRES B

TITRES C

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
543 Date de l'échange initial			
544 Nature de l'opération initiale			
545 Date de l'opération mettant fin au report			
546 Montant de la plus-value en report avant l'opération			
547 Nombre de titres reçus lors de l'échange détenus avant l'opération			
548 Nombre de titres reçus lors de l'échange cédés			
549 Plus-value imposable : lignes[546 × (548/547)]		+	+
550 Total des plus-values imposables à reporter ligne 910 de la 2074			=
551 Plus-value restant en report: (ligne 546 – ligne 549)			

N'oubliez-pas de remplir également le cadre 7

555 EXPIRATION DU REPORT DE VOS PLUS-VALUES RÉALISÉES ENTRE LE 01/04/2016 ET LE 31/03/2017 CONSÉCUTIF AU VERSEMENT DU PRIX DE CESSION DANS UN PEA-PME (ARTICLE 150-O B QUATER DU CGI)

Plus-values devenues taxables à l'expiration du report : à reporter sur la 2074, ligne 936 *cf. notice*

N'oubliez-pas de diminuer corrélativement le montant figurant dans la case 8UT de votre déclaration n° 2042, de ce montant

560 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION CONSÉCUTIFS À UN RÉINVESTISSEMENT DU PRODUIT DE CESSION DE TITRES DANS UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE NON COTÉE AVANT LE 1.1.2006 ET/OU DEMANDE DE PROROGATION DE CES REPORTS

561 Désignation de la société bénéficiaire du réinvestissement dont les titres font l'objet d'un événement

TITRES A

TITRES B

TITRES C

562 Désignation de la société bénéficiaire du réinvestissement lorsque la prorogation du report d'imposition est demandée

TITRES A

TITRES B

TITRES C

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
563 Date de la cession ayant donné lieu au report d'imposition			
564 Date de l'opération entraînant l'expiration du report d'imposition ou sa prorogation			
565 Montant de la plus-value en report avant l'opération			
566 Nombre de titres détenus avant l'opération			
567 Nombre de titres concernés par l'opération			
568 Montant de la plus-value antérieure dont la prorogation du report d'imposition est demandée (si nouveau réinvestissement) <i>cf. notice</i>			
569 Montant de la plus-value en report immédiatement imposable <i>cf. notice</i>		+	+
570 Total des plus-values imposables : à reporter ligne 910 de la 2074			=
571 Plus-value restant en report: (ligne 565 – ligne 569)			

N'oubliez-pas de remplir également le cadre 7



580 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION CONSÉCUTIFS À UN APPORT RÉALISÉ À COMPTER DU 14.11.2012 À UNE SOCIÉTÉ À L'IS CONTRÔLÉE PAR L'APPORTEUR (ARTICLE 150-0 B TER DU CGI) VOIR NOTICE

581 Désignation des valeurs mobilières, titres ou droits ayant été apportés à l'origine

TITRES A

TITRES B

TITRES C

582 Désignation des titres reçus en contrepartie de l'apport et qui font l'objet de l'évènement

TITRES A

TITRES B

TITRES C

583 Date de l'apport initial

TITRES A

TITRES B

TITRES C

584 Date de l'opération mettant fin au report d'imposition

585 Nature de l'opération mettant fin au report d'imposition

586 Pour les plus-values réalisées entre le 14.11.2012 et le 31.12.2012, montant de la plus-value en report avant l'opération cf. notice

587 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport détenus avant l'opération

588 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport concernés par l'opération

589 Plus-value imposable réalisée en 2012 : lignes 586 × 588 / 587

590 Plus-values pour lesquelles vous demandez à bénéficier de la taxation sur option à 19% (cochez la case)

591 Total des plus-values imposables à 19% : à reporter ligne 927 de la 2074

Somme des montants ligne 589 avec ligne 590 cochée

592 Total des plus-values imposables à 24% : à reporter ligne 928 de la 2074

Somme des montants ligne 589 avec ligne 590 non cochée

592a Plus-value restant en report : lignes (586 – 589) cf. notice

N'oubliez-pas de remplir le cadre 7

593 Pour les plus-values réalisées à compter du 1.1.2013, montant de la plus-value en report avant l'opération cf. notice

594 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport détenus avant l'opération

595 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport concernés par l'opération

596 Plus-value imposable au taux spécifique réalisée à compter du 1.1.2013 : lignes [593 × (595/594)] cf. notice

597a Taux d'imposition historique à l'IR applicable à la plus-value cf. notice

597b Impôt sur le revenu cf. notice

598a Taux d'imposition historique à la CEHR applicable à la plus-value cf. notice

598b Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus cf. notice

599 Plus-value restant en report : lignes (593 – 596) cf. notice

N'oubliez-pas de remplir le cadre 7

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
583 Date de l'apport initial			
584 Date de l'opération mettant fin au report d'imposition			
585 Nature de l'opération mettant fin au report d'imposition			
586 Pour les plus-values réalisées entre le 14.11.2012 et le 31.12.2012, montant de la plus-value en report avant l'opération cf. notice			
587 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport détenus avant l'opération			
588 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport concernés par l'opération			
589 Plus-value imposable réalisée en 2012 : lignes 586 × 588 / 587		+	+
590 Plus-values pour lesquelles vous demandez à bénéficier de la taxation sur option à 19% (cochez la case)			
591 Total des plus-values imposables à 19% : à reporter ligne 927 de la 2074			=
<i>Somme des montants ligne 589 avec ligne 590 cochée</i>			
592 Total des plus-values imposables à 24% : à reporter ligne 928 de la 2074			=
<i>Somme des montants ligne 589 avec ligne 590 non cochée</i>			
592a Plus-value restant en report : lignes (586 – 589) cf. notice			
<i>N'oubliez-pas de remplir le cadre 7</i>			
593 Pour les plus-values réalisées à compter du 1.1.2013, montant de la plus-value en report avant l'opération cf. notice			
594 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport détenus avant l'opération			
595 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport concernés par l'opération			
596 Plus-value imposable au taux spécifique réalisée à compter du 1.1.2013 : lignes [593 × (595/594)] cf. notice			
597a Taux d'imposition historique à l'IR applicable à la plus-value cf. notice	%	%	%
597b Impôt sur le revenu cf. notice			
	REPORT 2042 C : LIGNE 3WR	REPORT 2042 C : LIGNE 3WR	REPORT 2042 C : LIGNE 3WR
598a Taux d'imposition historique à la CEHR applicable à la plus-value cf. notice	%	%	%
598b Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus cf. notice			
	REPORT 2042 C : LIGNE 3WT	REPORT 2042 C : LIGNE 3WT	REPORT 2042 C : LIGNE 3WT
599 Plus-value restant en report : lignes (593 – 596) cf. notice			



6 EXONÉRATION DES PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION SUITE À RÉINVESTISSEMENT D'UNE FRACTION DE LA PLUS-VALUE (ARTICLE 150-0 D BIS)

601 Désignation de la société qui a bénéficié du réinvestissement

TITRES A

TITRES B

TITRES C

602 Date de l'opération de réinvestissement

603 Montant de la plus-value exonérée: cf notice

N'oubliez pas de diminuer la ligne 8UT de la déclaration n°2042C de ce montant

7 ÉTAT DE SUIVI DES PLUS-VALUES EN REPORT

Cet état récapitule §700 & 720, l'ensemble de vos plus-values en report d'imposition dès lors qu'un évènement affectant l'une de vos plus-values est intervenu en 2020. Pour plus de précisions, reportez-vous à la notice. Si cet état n'est pas de dimension suffisante, joignez un état établi sur le même modèle.

700 PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION À LA SUITE D'UN ÉCHANGE RÉALISÉ AVANT LE 1.1.2000, D'UN RÉINVESTISSEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ OU D'UN APPORT RÉALISÉ À COMPTER DU 14.11.2012 À UNE SOCIÉTÉ À L'IS CONTRÔLÉE PAR L'APPORTEUR

710 Nature de la plus-value en report (cochez la case correspondante)

Plus-value en report d'imposition à la suite...

TITRES A

TITRES B

TITRES C

... d'un échange réalisé avant le 1.1.2000

... d'un réinvestissement dans une société réalisé avant le 1.1.2006

... d'un réinvestissement dans une société réalisé à compter du 1.1.2011
article 150-0 D bis du CGI

... d'un apport réalisé à compter du 14.11.2012 à une société à l'IS
contrôlée par l'apporteur *article 150-0 B ter du CGI*

... du versement du prix de cession de certains titres d'OPC monétaires dans un
PEA-PME réalisé entre le 1.4.2016 et le 31.3.2017 *article 150-0 B quater du CGI*

711 Désignation de la société dont les titres ont été remis à l'échange, apportés
ou de la société pour laquelle la plus-value de cession a été réinvestie

Désignation de la société dont les titres ont été reçus lors de l'échange,
de l'apport ou de la société bénéficiaire du réinvestissement

TITRES A

TITRES B

TITRES C

712 Date de l'opération initiale

713 Nature de l'opération initiale

714 Montant de la plus-value en report au 31.12.2019

715 Montant de la plus-value en report au 31.12.2020

716 Nombre de titres correspondant à la plus-value en report au 31.12.2020

717 Événement en cas de différence entre les lignes 714 et 715

TITRES A

TITRES B

TITRES C



720 SUIVI DES PLUS-VALUES DONT LE REPORT D'IMPOSITION A ÉTÉ PROROGÉ À COMPTER DE L'ANNÉE 2000 À LA SUITE D'UNE OPÉRATION D'ÉCHANGE AYANT OUVERT DROIT AU SURSIS D'IMPOSITION

721	Désignation de la société dont les titres ont été remis à l'échange ou de la société pour laquelle la plus-value de cession a été réinvestie	Désignation de la société dont les titres ont été reçus lors de l'échange ou de la société bénéficiaire du réinvestissement
	TITRES A	
	TITRES B	
	TITRES C	

722 Nature de la plus-value en report (cochez la case correspondante)

Plus-value en report d'imposition à la suite...	TITRES A	TITRES B	TITRES C
... d'un échange réalisé avant le 1.1.2000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... d'un réinvestissement dans une société réalisé avant le 1.1.2006	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... d'un réinvestissement dans une société réalisé à compter du 1.1.2011 <i>article 150-0 D bis du CGI</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... d'un apport réalisé à compter du 14.11.2012 à une société à l'IS contrôlée par l'apporteur <i>article 150-0 B ter du CGI</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
723 Date de l'opération d'échange ayant entraîné la prorogation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
724 Nature de l'opération d'échange	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
725 Nombre de titres remis à l'échange	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
726 Nombre de titres reçus lors de l'échange	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
727 Date de l'opération initiale	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
728 Nature de l'opération initiale	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
729 Montant de la plus-value en report au 31.12.2019	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
730 Montant de la plus-value en report au 31.12.2020	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
731 Nombre de titres correspondant à la plus-value en report au 31.12.2020	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
732 Événement en cas de différence entre les lignes 729 et 730	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

